



Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service de la sécurité civile et militaire

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für zivile Sicherheit und Militär

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Protection Population Valais
Bevölkerungsschutz Wallis

RAPPORT D'ACTIVITÉS SSCM 2022

MOT DE LA CHEFFE DU SSCM

La Sécurité civile a gagné en importance au cours des dernières années et, j'en suis convaincue, cette tendance va encore s'accroître. Il suffit de regarder le monde qui nous entoure pour nous apercevoir rapidement que les catastrophes et les situations d'urgence font aujourd'hui partie de notre quotidien et qu'aux catastrophes naturelles sont venus s'ajouter les dangers techniques et sociétaux. Bien entendu, ceci sans faire d'alarmisme.

Les interdépendances et la complexité qui caractérisent la société actuelle la rendent toujours plus vulnérable. Dès lors, c'est une évidence, pour ne pas dire une banalité, que la protection de la population est une tâche commune. La raison étant que pour protéger efficacement la population en cas de catastrophe et en situation d'urgence, nous avons besoin des compétences et des moyens de nombreux partenaires. Agir individuellement peut nous mener à l'échec et c'est pourquoi la clé de la réussite est la **collaboration**.

La Sécurité civile est un système coordonné qui comprend de nombreux partenaires comme la police, la protection civile, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et tout autre spécialiste/partenaire à qui on peut faire appel en fonction de l'événement. Bien entendu, sans oublier l'armée et son aide subsidiaire. Tous contribuent à un système de protection de la population de qualité.

C'est pour toutes les raisons précitées que le Service de la sécurité civile et militaire a décidé d'établir, pour la toute première fois et ceci pour les années à venir, un rapport d'activités comprenant l'ensemble de ses tâches. Il s'agit d'un travail de Team entre les différents Offices qui constituent le Service, ce qui a pour but de vous présenter non seulement un état des lieux mais aussi de vous montrer son état de préparation car, comme d'autres domaines de la politique de sécurité, nous devons penser et planifier à long terme.

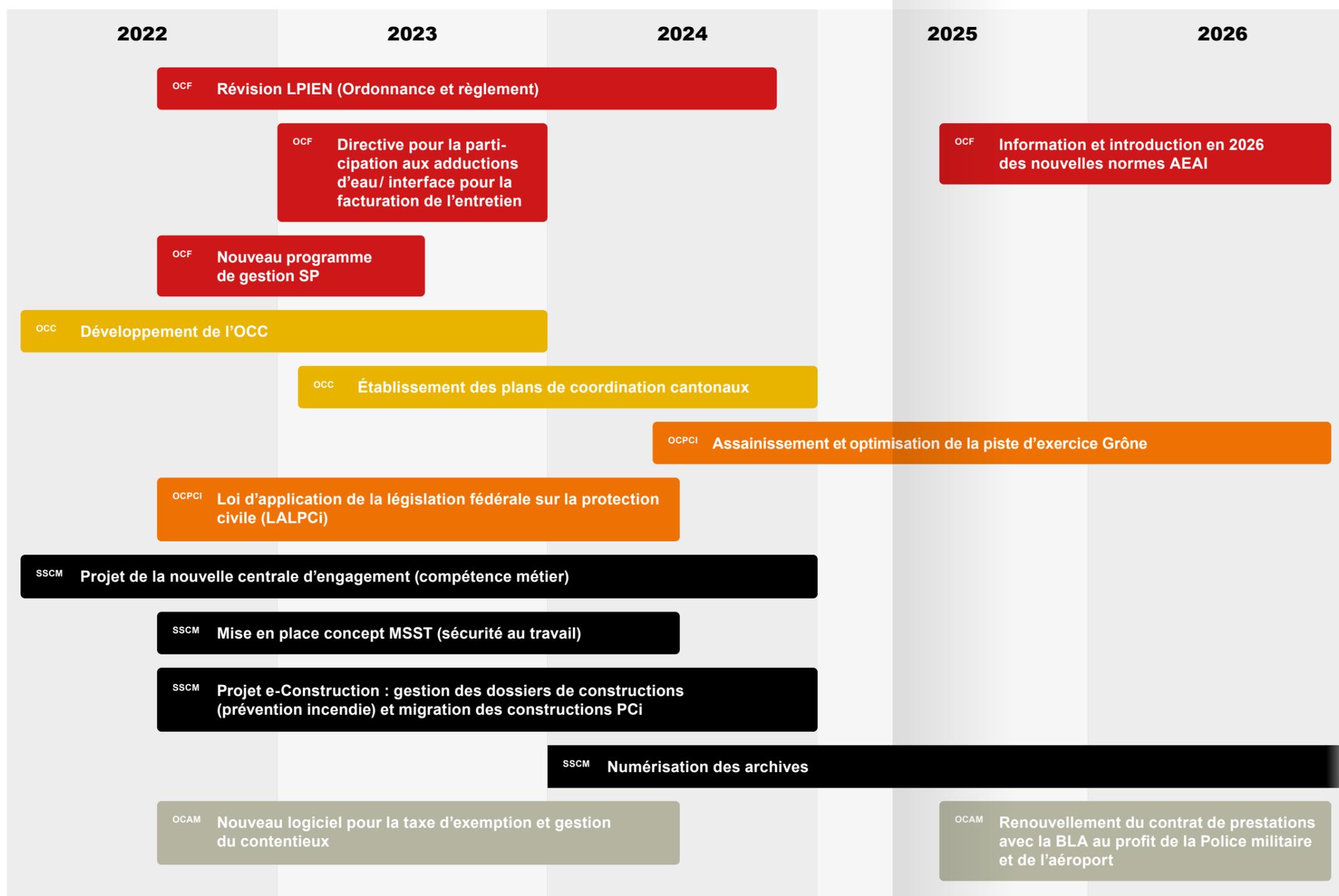
Antoine de Saint-Exupéry a écrit : « Un pessimiste fait de ses occasions des difficultés et un optimiste fait de ses difficultés, des occasions. » Pour le Service de la sécurité civile et militaire, chaque expérience permet de grandir et de se préparer pour affronter les défis actuels et futurs.

Je vous souhaite une excellente lecture et profite, au nom du Service, de remercier l'ensemble des partenaires, collaboratrices et collaborateurs du Service compris, pour la qualité des prestations fournies.

Marie Claude Noth-Ecoeur,
Cheffe du Service de la sécurité civile et militaire

PLAN DIRECTEUR SSCM

PLAN DIRECTEUR SSCM



OBJECTIF POLITIQUE

Protéger la population et ses bases d'existence par la coordination des moyens civils (feu, PCi, organes de conduite) et la collaboration à la préparation des moyens militaires

Sous-objectifs politiques

1. Identifier et évaluer périodiquement les risques et dangers à l'échelon du canton
2. Renforcer la coordination entre tous les partenaires de la protection de la population
3. Consolider l'état de préparation des organes de conduite et d'intervention notamment lors de situations particulières et extraordinaires
4. Informer les autorités, les partenaires, les tiers et la population sur les dangers potentiels et les mesures de protection
5. Renforcer la formation des acteurs et partenaires en matière de prévention incendie
6. Garantir la disponibilité des sapeurs-pompiers et des spécialistes pour les interventions ferroviaires et autoroutières
7. Garantir les capacités d'engagement et les prestations de la protection civile au profit de la collectivité
8. Assurer en tout temps la disponibilité des infrastructures militaires cantonales et fédérales au profit de la troupe et pour les besoins des Forces aériennes et des autres utilisateurs (police, corps des gardes-frontière, manifestations civiles), conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération
9. Garantir les prestations d'exploitation et de logistique au profit de l'Armée conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération
10. Gérer les astreints aux obligations militaires conformément au droit fédéral (journées d'information, dispenses, taxes d'exemption de l'obligation de servir, libérations, etc.)

PERSONNEL

ARRIVÉES 2022

Collaborateur·trices

▶ Fabrice Sauthier, 01.02.2022 Conseiller en sécurité électrique	OCAM
▶ Alexandre Güntert, 01.04.2022 Collaborateur spécialisé	OCPP
▶ Florian Gillioz, 01.05.2022 Chef atelier infrastructures	OCAM
▶ Jean-Charles Vuistiner, 01.06.2022 Chef cantonal matériel de la PCi	OCPCi
▶ Stéphane Kreutzer, 01.08.2022 Ouvrier professionnel	OCAM
▶ Grégoire Logean, 01.08.2022 Spécialiste électronique	OCAM
▶ Maria Albertina Jesus Barata, 01.08.2022 Ouvrière professionnelle	OCS → OCAM
▶ Christian Steiner, 01.11.2022 Inspecteur régional OW	OCF
▶ Jean-Marc Meichtry, 01.11.2022 Technicien prévention	OCF

Apprenti·es

▶ Lydie Kreis Employée de commerce	AGC
▶ Sara Gentilcore Employée de commerce	OCPCi
▶ Dylan Lambiel Mécanicien maintenance automobiles	OCAM/CLC
▶ Dorian Fardel Logisticien	OCAM/CLC
▶ Lucas Sierro Agent d'exploitation	OCAM/CLC

Nominations 2022

▶ Patrick Fleury, 01.09.2022 Chef section prévention	OCF
▶ Philipp Hildbrand, 01.01.2023 Chef de l'office	OCF

Jubilaires 2022

▶ Roland Steiner, OCPCi	30 ans
▶ Sylvia Gaspoz, OCAM/CLC	25 ans
▶ David Curschellas, AGC	15 ans
▶ Laurent Zen-Ruffinen, OCPP	15 ans
▶ Olivier Beytrison, OCAM	10 ans
▶ Roger Cina, OCPCi	10 ans
▶ David Sammario, OCAM/CLC	10 ans
▶ Jesus Barata Maria Albertina, OCAM/CLC	5 ans
▶ Jonathan Darioli, OCF	5 ans
▶ Antoine Jacquod, Direction	5 ans

DÉPARTS 2022

Collaborateur·trices

▶ Patrizia Jeangros, 31.03.2022	OCPCi
▶ Jean-Claude Mayor, 30.04.2022	OCAM → SUT III
▶ Christian Mathieu, 31.05.2022	OCF
▶ Gaëtan Dumoulin, 31.08.2022	OCAM → SIP
▶ Jacques Magnin, 31.10.2022	OCF → SUT III
▶ Alan Vonlanthen, 31.10.2022	OCAM
▶ Marylin Janjic, 31.10.2022	OCF
▶ Raphaël Murmann, 31.12.2022	OCPP

Retraites

▶ Pascal Bruttin, 30.04.2022	OCPCi
▶ Monique Berthouzoz, 31.07.2022	OCAM/CLC
▶ Cornelia Posse, 31.12.2022	OCPCi

CDD (contrat à durée déterminée)

▶ Filipe Martins, 14.02 – 30.06.2022	OCAM/CLC
▶ Pascale Luisier, 01.03 – 31.12.2022	OCAM
▶ Denis Pujic, 12.07 – 31.12.2022	OCAM/CLC
▶ Rachel Genin, 01.08 – 11.10.2022	Direction/OCAM

Apprentie / stagiaire

▶ Rachel Genin, 31.08.2023	Apprentie AGC
▶ Robin Mathieu, 31.08.2023	Stagiaire OCPCi

FORMATION (SANS L'OCS)

- ▶ 333,5 jours de formation externe
- ▶ 19,5 jours de formation interne

DIRECTION ET AGC

(ADMINISTRATION
GÉNÉRALE ET
COMPTABILITÉ)



ACTIVITÉS

- ▶ La migration des répertoires informatiques sur la plateforme ECM a été menée à son terme par l'AGC.
- ▶ Le SIP (service immobilier et patrimoine) a modifié ses procédures pour le traitement des factures. Toutes les charges concernant les immeubles sont dorénavant payées par le Fonds FIGI (électricité, eau, gaz, mazout, produits de nettoyage, entretien et réparation de l'immeuble).
- ▶ Les salles de rapport 1203 et 1401 ont été équipées d'un nouveau mobilier.
- ▶ Afin de renforcer les synergies, la comptable de l'OCS travaille depuis le mois d'octobre quelques jours par semaine dans les locaux de l'AGC. Il s'agit de favoriser les connaissances réciproques des activités dans la comptabilité SSCM – OCS pour le remplacement en cas d'absences.
- ▶ Dans le réseau valaisan des sirènes POLYALERT, 6 sirènes ont été remplacées par des modèles plus récents et 4 sirènes ont été déplacées pour différentes raisons. Avec la modification de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, entrée en vigueur le 01.01.2021, les barragistes disposent d'un lien direct avec la Confédération. Dès lors, la collaboration avec celle-ci a été revue.
- ▶ Les possibilités d'utilisation de l'application Alertswiss pour la protection de la population ont été présentées et discutées avec la Police cantonale, le but étant de l'utiliser plus souvent, en fonction des événements.
- ▶ Le responsable technique du Service a été sollicité dans le projet de la nouvelle centrale d'engagement à Noës. Après la finalisation du cahier des charges, lancement du processus des marchés publics et analyse des différentes offres, la solution « OnCall » de la firme Hexagon a été choisie. Il a également été impliqué dans diverses procédures concernant la nouvelle centrale d'alarme.
- ▶ Une dizaine de recours ont été traités par la juriste du Service (astreints de la Protection civile, interdictions de faire du feu, etc.).

PROJETS

Le responsable technique du Service a été intégré dans le projet de la migration du module SAP sur l'application intercantonale ATEO qui a été finalisée. Cette application moderne couvre toutes les exigences de la loi actuelle et permet à la section de la taxe d'exemption de mieux traiter les assujetés en Valais. Environ 8000 factures ont été imprimées et envoyées depuis le centre d'impression de l'État en mai 2022.

La juriste du Service a participé à différents projets dont les plus importants à relever sont :

- ▶ la révision de la loi sur la protection civile
- ▶ la révision de l'ordonnance concernant l'entretien, le nettoyage et le contrôle des installations recevant du feu ou des fumées en collaboration avec le Service de l'environnement

COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

Les travaux suivants ont été effectués dans les différentes commissions :

- ▶ Commission télématique (OCF) : les appareils standards ont été définis et le concept cantonal de la télématique a été publié. Les corps de sapeurs-pompiers ont finalement la possibilité de commander des pagers et les nouvelles POLY-COM TPH900 via la centrale d'achat avec un taux de subvention augmenté à 60%.

INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

Test annuel des sirènes

- ▶ Lors des tests annuels des sirènes effectués le 2 février 2022, la grande majorité des sirènes en Valais ont fonctionné avec succès. Sur l'ensemble des 322 sirènes testées, le taux de réussite a été de 99,38% et pour les 157 sirènes combinées (alarme générale et alarme eau), le taux était aussi haut avec 99,36%. Ces chiffres sont le résultat des maintenances régulières et d'une exploitation sérieuse de ce réseau de sirènes.

OFFICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE – OCPCi



ACTIVITÉS

La Protection civile (PCi), une fois ses engagements dans la gestion de la crise liée au COVID-19 terminés, a participé activement à l'accueil des migrants ukrainiens. Des engagements en faveur de la collectivité d'envvergure nationale et internationale ont été réalisés. La PCi a développé une campagne de promotion auprès des femmes afin de les inciter à s'engager.

La protection civile cantonale a été impliquée tout au long de l'année dans des interventions

- ▶ L'engagement Covid a continué jusqu'en février 2022 ce qui constitue le plus long engagement de la PCi depuis sa création, soit au total 2 ans d'intervention.

- ▶ De mars à juin, la PCi est intervenue pour soutenir l'Office de l'asile dans la crise migratoire consécutive à la guerre en Ukraine dans des missions logistiques et d'assistance.
- ▶ En avril, elle a soutenu l'armée dans l'engagement de la « Patrouille des Glaciers ».
- ▶ Le 10 juillet, elle est intervenue en faveur du tour de France pour le passage du peloton du tour entre Vionnaz et Morgins.
- ▶ Du 11 juillet au 12 août, la PCi haut valaisanne a participé au soutien du camp de scouts BULA / CAFE 22 à Goms et Obergoms avec près de 30000 participants.
- ▶ Enfin l'exercice de l'organe cantonal de conduite « TERRA 22 » a permis d'entraîner une OPC (organisation de protection civile) au soutien de l'OCC dans un exercice à l'échelle 1:1 sur 2 jours.

PROJETS

Une campagne de promotion pour promouvoir l'engagement des femmes à la protection civile (vidéos sur les réseaux sociaux et brochures) a été réalisée.

Pour améliorer notre impact environnemental, deux projets ont abouti

- ▶ L'acquisition de deux véhicules 100% électrique (une voiture 5 places et un bus 9 places)
- ▶ Une gourde thermique a été élaborée et distribuée à l'ensemble de la milice valaisanne engagée afin de diminuer l'utilisation de bouteille PET dans les engagements de la PCi

Développement informatique

- ▶ Le programme de gestion des abris et d'attribution des places protégées OM Construction « PLATT » a été acquis. Celui-ci permettra, une fois les données saisies et contrôlées, d'avoir une vision centralisée des abris en Valais.

Distribution des tenues

- ▶ Depuis juin, la distribution est centralisée à l'OCP-Ci à Grône pour le 100% des astreints.

COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

Les travaux suivants ont été effectués dans les différentes commissions dont l'OCPCi est membre :

- ▶ Commission latine de la protection civile (AGSL): Projet de nouvelle convention pour la formation au niveau latin « GTIR »

- ▶ Commission fédérale pour le matériel de la protection civile (SMZM): La décision du canton prestataire de ne plus fonctionner comme centrale d'achat dès le 31.12.2022 rend les PCi cantonales sans solution commune d'équipement. Sur proposition de la commission, la Confédération étudie la possibilité de créer une plateforme qui pourrait être opérationnelle dès 2025.

INDICATEURS/CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

Formations

- ▶ 36 sessions de formations de base et formations continues effectuées.
- ▶ 180 nouveaux astreints formés.
- ▶ 113 astreints formés en qualité de cadre ou spécialiste.

Décisions

- ▶ 1632 décisions concernant les abris établis par la section des constructions.

Jours de service

- ▶ 18500 réalisés en 2022 dont:
 - 2497 de formation.
 - 7661 de cours de répétition.
 - 5741 d'intervention en faveur de la collectivité
 - 2601 d'engagement catastrophe

Véhicules

- ▶ 66 véhicules
- ▶ 383005 km parcourus

Utilisation des salles de classe et des aulas

- ▶ 1235 jours d'utilisation des locaux
- ▶ 102 jours en moyenne par local

OFFICE CANTONAL DES AFFAIRES MILITAIRES – OCAM

ACTIVITÉS

Dans le cadre de ses activités découlant du droit fédéral et de contrats et conventions conclus avec la Confédération, l'OCAM a géré l'obligation de servir de 12 000 militaires, l'assujettissement à la taxe d'exemption de l'obligation de servir de 11 000 personnes et a effectué plus de 34 000 heures de prestations au profit des utilisateurs militaires de la Place d'armes de Sion, notamment le Commandement de la Police militaire, l'École de recrues de Police militaire et les Forces aériennes.

Un nouveau concept a été introduit pour les journées d'information des conscrits à Grône. De même que des flyers à l'attention des jeunes femmes valaisannes ont été établis. La convocation au recrutement au Centre de recrutement 1 à Payerne a une nouvelle fois permis aux jeunes de la classe 2004 de découvrir l'Armée et de se préparer pour le recrutement.

L'OCAM a surveillé et géré le domaine de la police des tirs sur le territoire cantonal conformément au droit cantonal. A ce titre, il a été impliqué dans de nombreux dossiers relatifs à des homologations ou décisions d'ex-

ploitation d'installations de tir, à des validations de statuts de sociétés de tir ou a encore accompagné des sociétés de tir dans leur demandes diverses et variées (p. ex, assainissement, installation de récupérateurs de balles, aspects sécuritaires).

Tout au long de l'année 2022, il a exploité les infrastructures au profit des troupes en service et des Forces aériennes tout en les soutenant logistiquement à l'instruction. Parallèlement, il a été sollicité dans 2 engagements de l'Armée: le World Economic Forum avec la pose d'avions de combats FA-18 à Sion (aérodrome de dégagement) et la Patrouille des Glaciers avec le point logistique central à Sion exploité par l'OCAM.

Au 1^{er} janvier 2022, dans sa tâche de police des tirs, il a repris tout le domaine du tir de chasse hors tir(s) cynégétique. Cette nouveauté a engendré une révision partielle de l'Ordonnance sur la police des tirs, les installations de tir et les autorités compétentes pour prononcer les sanctions disciplinaires (OPTSD). Dans ce cadre, il a été mis en route un projet visant à créer une banque de données cantonales avec toutes les informations relatives aux installations de tir et aux sociétés de tir, accompagnée d'une carte interactive.

Pour la gestion informatique de la taxe d'exemption de l'obligation de servir, l'OCAM s'est doté du nouveau logiciel ATEO de la Société Team Spirit déjà exploité par une dizaine de cantons. Cette étape permet au canton de rejoindre une communauté d'intérêts qui facilite le travail.

Dans le cadre des journées d'information, une étude préliminaire a été mise en route afin d'étudier la faisabilité d'organiser celles-ci dans le secteur des casernes à Sion.

PROJETS

En été a débuté la construction de la halle de tir indoor sur la Place d'armes de Sion, une infrastructure d'instruction de tir à courtes distances pour la Police militaire et la Police cantonale qui n'a pas son pareil en Suisse avec ses 10 couloirs de tir. Son achèvement permettra une baisse des nuisances sonores de la Place de tir fédérale de Pra Bardy. Le Centre logistique cantonal a participé activement aux réflexions pour son exploitation.

COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

- ▶ Association suisse des Commandants d'arrondissements militaires
- ▶ Association des administrations cantonales de la taxe d'exemption de l'obligation de servir
- ▶ Association des Centres logistiques cantonaux

Différents travaux ont été effectués dans les 5 commissions cantonales de tir placées sous la conduite de l'OCAM: contrôle des exercices fédéraux, des exercices de tir volontaires, des cours de tir et autres exercices de tir de combat effectués hors du service avec les armes et les munitions d'ordnance.

INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

Commandement des arrondissements militaires

▶ Mutations administratives	3000
▶ Journées d'information des hommes	1460
▶ Participation volontaire de femmes	90
▶ Affaires disciplinaires	798
▶ Libération troupe et officiers	479
▶ Gestion recrutement	3300
▶ Gestion du tir obligatoire	1084
▶ Militaires convoqués	8300

Section de la taxe d'exemption de l'obligation de servir

▶ Total des assujettis figurant dans le registre	11 008
▶ Dossiers d'exonération	1283
▶ Factures établies	8181
▶ Décisions de taxation	4792
▶ Décisions sur réclamation	52
▶ Révisions traitées	17
▶ Décisions de remboursements	1187

Centre logistique cantonal

▶ Atelier maintenance véhicules	5060 h
• Réparations	
• Soutien à l'instruction du Cours de conduite de technique, tactique et sécuritaire (TTSF)	1960 h
▶ Atelier ravitaillement	
• Équipe environ 1000 militaires/année pour le citoyen-soldat	
• Répond annuellement à environ 7000 demandes de renseignements et d'échanges	
• 1500 heures en faveur de la PdG (logistique)	
▶ Atelier infrastructures	
• Nettoyage	9000 h
• Conciergerie	4750 h
• Surfaces vertes	3760 h
• Place de tir Pra-Bardy	1340 h
▶ Atelier infrastructures techniques	
• Réparations	3550 h
• Conciergerie	3270 h
• Plans de maintenance technique	4500 h

Police du tir

▶ Contact avec les communes ayant un stand sur leur territoire	66
▶ Supervision des stands de tir de toute nature	10
▶ Supervision des sociétés de tir	139
▶ Décisions d'homologation/exploitation	7
▶ Reprise des stands de tir de chasse	33

OFFICE CANTONAL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION – OCPP



ACTIVITÉS

Les bases légales cantonales qui concernent la protection de la population et la gestion des situations particulières et extraordinaires (LPPEx et OPPEx) ont été évaluées par un groupe de travail afin d'identifier les éventuelles modifications qui devraient y être apportées. Ceci notamment en lien avec les retours d'expériences faits jusqu'à présent et en perspective du projet de développement de l'Organe cantonale de conduite (OCC).

Dans le cadre de la préparation cantonale face aux tremblements de terre, le Plan de coordination cantonal (PCC) a été développé et mis en œuvre dans le cadre de l'exercice TERRA 22. Cet exercice a été conduit par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et a permis l'intégration de tous les partenaires cantonaux et intercantonaux dans la gestion d'un tremblement de terre.

L'OCPP a été particulièrement actif au sein du groupe de travail cantonal mis sur pied afin de coordonner l'état de

préparation face au risque de pénurie d'énergie annoncé pour l'hiver 2022-2023. À cette fin, le PCC (plan de coordination cantonal) Pénurie d'énergie a été développé, de même qu'un guide a été édité à l'intention des communes afin de les appuyer dans l'établissement de leur propre état de préparation. Afin de garantir l'approvisionnement en carburant des organisations de secours et des partenaires en cas de panne d'électricité, un concept a été développé et approuvé par le groupe de travail cantonal.

Afin de garantir les communications dans toutes les situations d'urgence, l'OCPP a coordonné la distribution de terminaux POLYCOM à tous les états-majors de conduite communaux et régionaux (EMC/R) du canton.

En 2022, il a également procédé à l'actualisation de l'évaluation générale de la capacité opérationnelle des 60 EMC/R du canton.

En fin d'année, les Journées cantonales de la protection de la population ont été organisées sur le site d'Energypolis à Sion avec l'ensemble des partenaires du canton et notamment l'association REDOG à l'occasion de leurs 50 ans.

PROJETS

Au 1^{er} janvier 2022, la nouvelle organisation de l'OCPP a été mis en œuvre. Cette réorganisation se caractérise par la définition de 3 champs d'activités distincts au profit de la protection de la population (canton, communes et infrastructures critiques).

Le projet d'hébergement d'urgence a été finalisé. Une plateforme en ligne permet à présent aux communes de recenser leurs capacités d'hébergement d'urgence (abris, salles polyvalentes, colonies, etc) et une consolidation de ces données à l'échelon du canton est mise à disposition de l'OCC.

Afin de compléter le projet d'hébergement d'urgence, un projet parallèle a été conduit afin de doter le canton d'une réserve stratégique de 3000 lits d'urgence pouvant être déployés sur l'ensemble du canton par la Protection civile en cas de grande évacuation ou de mise à l'abri de large groupe de population.

Après une étude préliminaire établie en 2021, et suite à l'accord de principe du Conseil d'État, l'OCPP a conduit un groupe de travail afin d'évaluer les coûts et définir l'organisation générale du projet de déploiement des Points de rencontre d'urgence (PRU) sur l'ensemble du territoire cantonal.

L'inventaire des infrastructures critiques cantonales a été actualisé, permettant une vue d'ensemble des systèmes et des services essentiels aux conditions d'existence de la population valaisanne.

Le projet de déploiement du Système d'information et d'intervention (SII) a pu être achevé dans le but de mettre à disposition de tous les partenaires cantonaux de la protection de la population un système commun de conduite et de partage d'information en cas d'événement majeur.

COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

Les travaux suivants ont été effectués dans les différentes commissions placées sous la conduite de l'OCPP :

- ▶ Commission latine de la protection de la population (CLAPP): Coordination des projets de PRU et comparaison des organes de conduite cantonaux.

- ▶ Observatoire cantonal des risques (OCRI): Développement de l'analyse des déficits face aux risques identifiés.

- ▶ Commission sismique Valais (CO-SISMO-VS): Établissement d'un plan d'action afin de développer l'état de préparation cantonal face au risque spécifique de tremblement de terre.

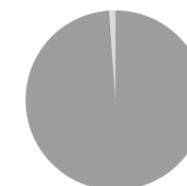
INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

Formations

- ▶ 25 sessions de formations de base et continues données.
- ▶ 491 membres des EMC/R formés.

Évaluation globale de la formation

■ Très satisfaisant	99%
■ Satisfaisant	1%
■ Pas satisfaisant	0%



Exercices

- ▶ 30 exercices d'état-major et d'engagement conduits avec les EMC/R et les partenaires.

Rapports OCC

- ▶ 22 rapports OCC mis en place et accompagnés dans le cadre de la gestion de la pandémie, du flux de réfugiés ukrainiens et de la pénurie d'énergie pour l'hiver 2022-2023.

Informations OCPP

- ▶ 5 informations OCPP transmises aux EMC/R sous forme de newsletter.

OFFICE CANTONAL DU FEU – OCF



ACTIVITÉS

L'année 2022 a été marquée par d'importants changements de personnel au sein de l'Office cantonal du feu. Trois collaborateurs nous ont quittés au cours de l'année et 4 autres collaborateurs ont été absents pendant une longue période pour cause de maladie. De plus, deux nouveaux postes ont été créés dans le domaine de la prévention afin de subvenir aux besoins en matière de protection incendie. La nouvelle section de protection contre les incendies a été créée et s'est dotée d'une nouvelle structure, avec un chef de section, trois inspecteurs régionaux, un technicien prévention et un collaborateur administratif (ramonage).

Faisant suite au manque de personnel, l'office a fait appel temporairement à des entités externes pour le soutien dans le domaine de la prévention, notamment l'Assurance immobilière Berne (40% pour les dossiers prévention du Haut-Valais) et une entreprise privée (20% pour le ramonage).

Une synthèse d'ambiance a été mise sur pied en début d'année avec la collaboration du bureau de soutien et de gestion des conflits (BSGC). Trois journées de cohésion avec le personnel de l'office ont été mises sur pied avec pour objectif principal de travailler sur la communication. Ces séances, ainsi que la mise en place de mesures organisationnelles internes et provisoires ont porté leurs fruits.

Plusieurs directives et notices cantonales en matière de protection contre l'incendie ont été adaptées et remaniées.

Le responsable du secteur de ramonage 7 a été mis au concours suite au départ à la retraite du titulaire. Ce poste a été repourvu à la fin de l'année avec la toute première maître-ramoneuse Madame Séverine Pouly.

Une nouvelle directive pour les maîtres ramoneurs en cas d'incendie de cheminée a été mise en vigueur.

L'harmonisation du contenu des cours cantonaux de sapeurs-pompiers entamée en 2020 a été poursuivie et une directive cantonale uniforme pour l'organisation des cours a été édictée. Celle-ci entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

PROJETS

En 2022, toutes les demandes de subventions ont été saisies dans SAP. Il est ainsi possible de suivre plus rapidement et de manière plus ciblée les différentes subventions, les versements aux communes et d'établir un planning plus précis pour les dossiers entrants.

Après une interruption de plusieurs années, il a été décidé durant l'année 2022 d'effectuer à nouveau les inspections comme prescrits par la loi dans les corps des sapeurs-pompiers. Tous les travaux préparatoires pour l'inspection de 2023 ont été réalisés.

Les travaux de mise en service de la nouvelle centrale d'alarme, ainsi que le projet de mise en service du programme eConstruction ont mobilisé d'importantes ressources de travail.

Un exercice commun à toutes les organisations « feux bleus » et les services compétents de l'OFROU (filiale de Thoune, Service Unité Territoriale III, etc.) a été réalisé dans le tunnel autoroutier de Sierre avec succès le 6 octobre avec 350 participants.

Les directives relatives à la mobilisation des secours sur les routes nationales, ainsi qu'au transport des bateaux de pompiers et aux interventions de lutte contre les hydrocarbures sur les eaux courantes et le lac Léman ont été mises en vigueur.

La plateforme Heureka, qui règle les aspects techniques de la protection contre les incendies pour les planificateurs et les chargés de sécurité, a été adaptée aux besoins du Valais en collaboration avec l'Assurance immobilière du canton de Berne et mise en service à la fin de l'année.

Le concept télématique cantonal est entré en vigueur à la fin de l'été 2022.

L'OCF a financé le nouveau module d'extinction présent au Centre Pédagogique de Prévention des Séismes (CPPS) à la HES SO Sion.

COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

Les travaux suivants ont été effectués dans les différentes commissions placées sous la conduite de l'OCF

- ▶ Groupe de travail « INCENDI », qui coordonne avec le Service des forêts, de la nature et du paysage, les degrés de danger d'incendie de forêt et des interdictions de faire du feu.
- ▶ Commission de formation, qui coordonne les besoins en formation des sapeurs-pompiers dans tout le canton.
- ▶ Commission technique cantonale, qui est responsable des acquisitions de matériel et des évaluations pour l'ensemble du canton.
- ▶ Commission cantonale de télématique, qui règle les acquisitions et l'utilisation des moyens de communication sur le territoire cantonal.

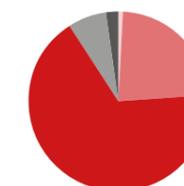
INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

Indicateurs

- ▶ 156 cours cantonaux de formation
- ▶ 2721 personnes formées

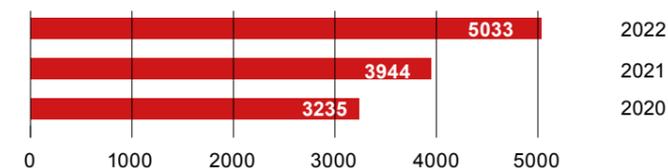
Dans l'ensemble, le cours a-t-il plu ?

Excellent	67%
Bon	23%
Suffisant	1%
Neutre	2%
Mauvais	0%
Pas de réponse	7%



Chiffres-clés

- ▶ Réception des dossiers de non-conformité des maîtres-ramoneurs (en 2022, plus de 120 000 installations thermiques)
- ▶ 1071 interdictions de faire du feu notifiées





ACTIVITÉS

De nombreuses actions ont été menées pour marquer les 50 ans de Jeunesse+Sport en Valais :

Des calendriers, stylos et caricatures, quatre émissions TV et radios, six conférences sur l'ensemble du territoire cantonal, la Semaine du sport, les Family Days et les Mérites sportifs du 14 au 22 mai, quatre camps de trois jours inclusifs à plusieurs niveaux, deux ascensions

emblématiques de 4000 mètres valaisans avec des cordées exclusivement Jeunesse+Sport, des boxes sportifs installés dans onze communes valaisannes, quatre formations spécifiques pour les éducateurs des UAPE et pour les aide-moniteurs de 14 à 18 ans, l'action « Bouger-Watter » dans les écoles du 16 septembre au 16 décembre, Jeunesse+Sport dans les clubs le 17 septembre et enfin la journée des experts le 15 octobre.

PROJETS

Mérites sportifs valaisans

Les Mérites sportifs 2022 ont été décernés le 20 mai au Baladin de Savièse.

- ▶ Sportif de l'année : Loïc Meillard (ski alpin)
- ▶ Équipe de l'année : FC Sion féminin (football)
- ▶ Dirigeant de l'année : Denis Wicki (ski alpin)
- ▶ Espoir de l'année : Delphine Darbellay (ski alpin)
- ▶ Équipe Espoir U23 de l'année : Team Fémina Sion (gymnastique)
- ▶ Sport handicap : Philippe Moersch (voile)
- ▶ Prix spécial : Benjamin Weger (biathlon)
- ▶ Valeur sportive : Kevin Lötscher (hockey sur glace)

Rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz (CSCO)

La partie « hôtel » du CSCO est fermée pour une rénovation totale. Le centre sera à nouveau ouvert, en principe, en décembre 2023. Les cours de formation J+S ont été organisés dans les infrastructures mises à disposition par différentes communes valaisannes.

COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

Les travaux suivants ont été effectués dans les différentes commissions placées sous la conduite de l'OCS

- ▶ Révision complète du règlement du Fonds du sport
- ▶ Introduction « problématique », dès le 1^{er} décembre 2022, au niveau fédéral, de la nouvelle base de données nationale Jeunesse+Sport.

INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

Le sport associatif en Valais ce sont,

- ▶ 40 fédérations associations sportives cantonales reconnues
- ▶ 13 groupements à caractère sportif
- ▶ 912 clubs
- ▶ 41 241 jeunes de 5 à 20 ans
- ▶ 67 106 adultes de 21 à 95 ans
- ▶ En tout 108 347 Valaisannes et Valaisans sont membres nominatifs d'un club sportif
- ▶ Quelque 120 manifestations sportives mises sur pied en Valais par année (sans les championnats réguliers) dont 89 soutenues par le Fonds du sport.

Quelques chiffres 2022 relatifs au Fonds du sport (montants payés = CHF 5 101 587.–)

- ▶ CHF 2 007 731.– pour 40 associations/fédérations (2 inactives)
- ▶ CHF 266 551.– pour 13 groupements à caractère spécial
- ▶ CHF 1 774 097.– pour 89 manifestations sportives
- ▶ CHF 139 292.– pour 27 jeunes sportifs talentueux
- ▶ CHF 862 051.– pour 19 constructions sportives
- ▶ CHF 51 865.– pour 36 achats de matériel de sportif
- ▶ CHF 175 684.– pour les frais de fonctionnement du Fonds du sport.

Et Jeunesse+Sport, année de ses 50 ans...

Les statistiques J+S Vs 2022 recensent

- ▶ 297 experts J+S
- ▶ 598 coaches
- ▶ 7009 moniteurs,
- ▶ 39 598 enfants ou jeunes actifs
- ▶ 3528 cours et camps J+S sur 783 offres organisés par les clubs/fédérations
- ▶ CHF 3 866 238.– versés par l'Office fédéral du sport au monde sportif valaisan grâce à Jeunesse+Sport.

Pour des raisons techniques, seuls les 11 premiers mois de l'année 2022 ont été pris en compte par l'Office fédéral du sport dans les données annuelles.

ORGANE CANTONAL DE CONDUITE - OCC



ACTIVITÉS

L'OCC a été déchargé au 21 février 2022 de ses missions dans la gestion de la crise liée au COVID-19. À cette occasion, un rapport de retour d'expériences a été établi à l'intention du Conseil d'État.

L'OCC a ensuite été sollicité au début mars pour la gestion des réfugiés ukrainiens, faisant suite à l'éclatement de la guerre en Ukraine, en étroite collaboration avec le Service de l'action sociale. Un groupe de travail interdisciplinaire a été constitué avec les services impliqués de l'État du Valais, ce qui a permis une gestion centralisée et globale de la crise.

Faisant suite à l'exercice d'état-major « NOSOS » en 2021, simulant l'arrivée de la grippe porcine en Suisse, un exercice pratique, sur le terrain, a été mis sur pied en mai, conduit par l'office du vétérinaire cantonal. Il s'agissait de boucler une zone en forêt et de mettre en place le dispositif idoïne. Tous les partenaires concernés par un cas d'épizootie ont été intégrés.

L'OCC s'est préparé à l'exercice « TERRA 22 » sur le thème du tremblement de terre. Une journée de « table top » en février a réuni différents partenaires, tant au niveau fédéral, cantonal, communal que privé, sous la conduite de l'OFPP. Par la suite, une semaine d'État-major a été mis sur pied en juin pour poursuivre l'élaboration des concepts et sous-concepts par cellule. L'exercice « TERRA 22 » s'est déroulé sur 2 jours (8 et 9 septembre). Il a permis de consolider notre planification en cas de tremblement de terre, de concrétiser la collaboration avec la Confédération, les entités internationales, intercantionales, communales et privées, et entre les services de l'État. Nous soulignons la visite de deux conseillers d'État. De nombreux et précieux enseignements ont pu être tirés et l'OCC va travailler sur quatre axes principaux :

- ▶ La refonte de la cellule renseignements
- ▶ L'organisation de l'OCC lors d'engagement, avec la création de cellules distinctes opération et planification
- ▶ L'établissement d'un formulaire générique pour les demandes de soutien de l'Armée
- ▶ L'adaptation du plan de coordination cantonal, y compris synchronisation avec l'échelon communal (EMC/R)

Afin d'anticiper une éventuelle crise énergétique, et faisant suite aux signaux allant dans ce sens, le Conseil d'État a mis sur pied un groupe de travail cantonal. Celui-ci travaille depuis le mois d'août, sous la conduite de la Chancellerie et avec l'appui de l'OCC, afin de coordonner l'état de préparation cantonale face au risque de pénurie de gaz et d'électricité annoncé. Il a pu compter sur l'appui de la HES SO Valais.

La sécheresse est un risque qui se réalise à présent pratiquement chaque année. Afin de faciliter et clarifier les procédures de demande d'appui de l'Armée pour les communes, les procédures de soutien ont été actualisées. Le service cantonal de l'agriculture en a été informé.

Le Camp fédéral des scouts BULA22 s'est déroulé dans la vallée de Conches du 23 juillet au 6 août 2022 et a réuni près de 30 000 personnes. L'OCC a défini l'organisation de la conduite au niveau cantonal sous forme d'un ordre d'engagement. Le camp s'est très bien déroulé, l'excellente collaboration entre toutes les parties prenantes a été soulignée.

De manière générale, l'OCC a bien avancé dans l'établissement des plans de coordination cantonaux. D'autre part, les locaux du BPP (PC de l'OCC à Sierre) ont été équipés avec du nouveau mobilier.

PROJETS

En rapport avec le retour d'expériences des derniers exercices et engagements, particulièrement la gestion de la crise COVID-19, un projet de développement de l'organisation de l'OCC a été soumis au Conseil d'État et accepté par celui-ci. Dans les grandes lignes, il prévoit :

- ▶ Une plus grande intégration des compétences étatiques
- ▶ Une procédure de mise sur pied de l'OCC échelonnée, avec une possibilité de montée en puissance
- ▶ Une intégration au sein de l'OCC de certaines fonctions professionnelles de l'État

- ▶ Une intégration des partenaires externes
- ▶ Une réorganisation de certaines cellules
- ▶ Un développement de l'aide à la conduite, en s'appuyant sur l'OCPP

Ce développement de l'OCC permettra d'améliorer l'organisation et l'efficacité de la conduite cantonale en cas de crise. Il assure une planification, une conduite et une coordination de la gestion de crise dans sa globalité et pilotées de manière coordonnée.

COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

Participation aux conférences des Chefs d'état-major cantonaux

- ▶ 1 jour sur la thématique de la pénurie d'énergie
- ▶ 1 jour sur divers thèmes de la protection de la population : thématique de l'approvisionnement en eau en cas de pénurie grave, systèmes d'alerte de la Confédération et dossiers en cours

Participation à la conférence des chefs d'office OFPP (office fédéral de la protection de la population) avec les cantons

- ▶ 3 jours avec différents thèmes traités (points de rencontre d'urgence, protection NBC, sirènes, constructions sanitaires protégées, protection civile, etc.)

INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

- ▶ RAS

MEMBRES

Anciens membre	Fonction	Nouveau membre
Victor Fournier	Chef cell. Santé publique	Danèle Tissonnier
Dr. Christian Ambord	Cell. Santé publique	Dr. Eric Masserey
Jacques Magnin	Chef cell. sauv. & assistance	Philipp Hildbrand
Grégoire Epiney	Cell. police	<i>Pas remplacé</i>
Raphaël Murmann	Office cantonal de la protection de la population	Pascal Hofmann



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service de la sécurité civile et militaire

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für zivile Sicherheit und Militär

